

Motion Bac - fin d'année
Conseil d'administration lycée Voltaire du 30/11
Présentée par les élus de la liste Snes/Sud, et de la liste parents FCPE

Le ministère de l'Education nationale a annoncé fin septembre des modifications profondes d'organisation du baccalauréat pour la session 2024. Mais cette réorganisation pose de nombreux problèmes.

Certes, les épreuves de spécialité sont repoussées au mois de juin, au lieu du mois de mars, et c'est en soi une bonne chose. Il a été extrêmement difficile de préparer les élèves aux épreuves de spécialité de mars 2023, et le troisième trimestre a été largement « perdu ».

Mais ces épreuves porteront sur l'ensemble du programme de l'année, notoirement trop lourd, et le temps supplémentaire ne sera donc pas suffisant pour traiter correctement l'intégralité des programmes. L'an dernier, il a fallu avancer « au pas de charge » pendant deux trimestres pour « boucler » les programmes allégés en mars. Les élèves étaient stressés, exténués, et n'ont pas eu le temps de « digérer » cette masse de connaissances ingurgitée à la va-vite. Cette année, il est prévu la même chose... mais jusqu'en juin !

Pendant les cours de spécialités, il faudra aussi préparer le Grand oral, puisqu'aucun horaire supplémentaire n'est prévu. Mais si les heures de cours ne sont déjà pas suffisantes pour faire le programme pour les épreuves écrites, comment pourra-t-on en plus y « caser » des séances de préparation au Grand oral ? Que faudra-t-il sacrifier ?

Enfin, les épreuves écrites sont repoussées à la deuxième quinzaine du mois de juin. Beaucoup de correcteurs seront en même temps convoqués pour faire passer le Grand oral. Dans ce contexte, les conditions de correction des copies seront très clairement mauvaises.

La réforme de 2019 est à l'origine de cette organisation des examens. Il faut abandonner cette mauvaise réforme et revenir à une organisation simple et sereine du baccalauréat, diplôme national garant incontournable de l'accès à l'enseignement supérieur !

La motion est soutenue par les élus élèves et personnels ATOSS.